



ICI L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
n°11 • HIVER 2011-2012

La CAPI
a 5 ans
comme moi !

SOMMAIRE



p.2



p.6



p.14



p.21



p.26



p.32

DOSSIER SPÉCIAL 5 ANS

- 01 • La CAPI, le mémo
- 02 • Interview du président
- 04 • Des chiffres et des compétences
- 06 • Des juniors aux seniors
- 08 • La parole aux 21 maires
- 14 • Les acteurs du quotidien témoignent

AGGLO VIVANTE

- 20 • Ça se passe aux Abatt'
- 21 • Le festival « Semaines Contemporaines »
- 22 • Devenir propriétaire avec le PLH
- 23 • Un dispositif pour « habiter mieux »
- 24 • L'innovation au cœur du territoire

AGGLO OUVERTE

- 26 • Les années 2000 de la Ville Nouvelle

ICI, MAINTENANT

- 30 • Les brèves

PAR ICI

- 32 • Inauguration officielle du centre hospitalier Pierre-Oudot

CAPI
L'AGGLO



ICI L'AGGLO
est une publication
éditée par la CAPI.

Numéro 11
hiver 2011-2012

ISSN : 2104-5461

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :
Alain Cottalorda
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélie Fremion
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Fouquet-
Simonet, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la CAPI,
Christian Chevallier, X,
(autres mentions sur les
photos).
Photo de Une : C. Chevallier

5 ans !

30 décembre 2006 : M. le Préfet de l'Isère prononce la transformation du Syndicat d'Agglomération de la Ville Nouvelle (SAN) en communauté d'agglomération, avec une extension à 20 communes.

15 février 2007 : Réunion du comité syndical pour élire le bureau et le président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère. Jean-Pierre Augustin, maire de Domarin, est le premier président.

18 avril 2008 : Élection d'Alain Cottalorda, maire de Bourgoin-Jallieu, à la présidence.

octobre 2008 : Création du logo de la CAPI

juillet 2009 :
Sortie du 1^{er} numéro d'ICI l'agglomération

1^{er} janvier 2010 :
Écluse rejoint la CAPI

été 2010 :
Les bus passent
aux couleurs de la CAPI



Jean-Pierre Augustin

«La création de la CAPI a été un choix important et le moyen de structurer notre territoire comme il le méritait. Cela a représenté un engagement fort pour tous les élus, et nous avons beaucoup travaillé pour la constitution et ensuite pour la mise en place de la CAPI. Président pendant quatorze mois, je me suis surtout efforcé d'organiser cette nouvelle entité en faisant totalement confiance aux personnels en place qui ont tous œuvré en vrais professionnels de la fonction publique territoriale.»

UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, C'EST QUOI ?

Ce regroupement de communes doit comprendre au moins 50 000 habitants. Les communes choisissent de s'unir pour mieux répondre aux besoins quotidiens des habitants du territoire. Elles partagent leurs moyens humains et techniques et mutualisent leurs compétences.

Ainsi, la CAPI a plus de poids et de moyens pour supporter financièrement des actions transversales (eau, assainissement, transports, etc) et des projets d'envergure (Médipôle, stations d'épuration, etc...), que les communes ne pourraient mener seules. De plus, les villes définissent ensemble le devenir du territoire et mettent en œuvre à travers la CAPI de grands projets de développement local.

QUI DÉCIDE ?

Les élus de la CAPI sont des maires, des adjoints et des conseillers municipaux désignés par chacune des villes membres. Le Conseil communautaire est composé de 108 délégués, qui élisent en leur sein le président et les 30 vice-présidents.

QUI PILOTE ?

La CAPI compte 15 commissions réparties sur différentes thématiques. Elles ont pour mission de préparer les décisions, qui seront soumises au vote du Conseil communautaire.



Des élus inspirés

ce sont 2 Vice-présidents qui ont trouvé le nom de la CAPI, Claude Bérenguer et Bernard Laporte.



Alain Cottalorda, Président de la CAPI « la voie est tracée »

Monsieur Cottalorda, revenons sur la création de la Communauté d'agglomération, pourquoi une telle nécessité ?

Historiquement, le Nord-Isère a pâti de ne pas être reconnu. Il n'a pas compté de figure emblématique ni d'homme politique investi au niveau national, ce qui aurait pu faire émerger une reconnaissance du territoire. Il n'avait pas non plus le poids démographique ou économique suffisant, considéré comme un « entre-deux », loin de Grenoble et d'une logique départementale, peu intégré à la mouvance lyonnaise. Aujourd'hui, la CAPI est la 5^e agglo de Rhône-Alpes, et nous pesons sur la scène régionale.

Peser, cela veut dire quoi ?

La communauté d'agglo donne un poids politique à ce regroupement de communes du Nord-Isère. Reconnus plus officiellement, nous pouvons défendre les intérêts de notre territoire. La CAPI nous a aussi permis de rentrer dans le débat métropolitain avec Lyon et Saint-Étienne, auquel s'est greffé ViennAgglo. Sur des sujets concernant le quotidien des citoyens comme les transports, nous devons raisonner à une échelle de 2 millions d'habitants et cela a du sens.

Nous travaillons aussi avec les intercommunalités voisines, Les Vallons de la Tour, les collines du Nord-Dauphiné, l'Est lyonnais, sur des projets que les communes ne pourraient piloter seules. Nous avons une responsabilité, un rôle moteur dans le Nord-Isère et nous entendons exister dans le paysage, entre Lyon et Grenoble.

Est-ce difficile de créer un sentiment intercommunautaire ?

On ne se départit pas si facilement des habitudes communales ni des façons de penser... Nous devons être solidaires et mûs par l'intérêt commun, avec une logique qui dépasse celle de nos seuls intérêts. Lorsque j'ai été élu en avril 2008, certains ont pu craindre que j'allais privilégier Bourgoin-Jallieu et ils reconnaissent au-

jourd'hui que j'ai cherché la transparence et l'équité. Outre le fait que ce sont des valeurs que je défends, c'est aussi ce qui me passionne : contribuer à façonner une agglo équilibrée et solidaire.

Où en êtes-vous ?

Les agglos sont généralement constituées d'une ville-centre et de communes périphériques, ce qui n'est pas le cas de la CAPI. Les disparités de richesses entre les membres de l'agglo sont considérables. Les écarts entre communes urbaines et rurales le sont aussi. Ainsi, la solidarité financière n'est pas toujours facile à faire accepter, mais nous avons progressé dans ce domaine et réussi à mettre en route des projets transversaux comme le développement durable. L'individualisme communal recule au profit d'une plus forte entente. Au bénéfice des habitants.

Quel est le sens de votre politique ?

Une agglo travaille pour le développement à long terme d'un territoire mais aussi au quotidien pour assurer une qualité de vie à l'ensemble des habitants. La CAPI apporte une attention particulière à la mise en place de services et d'équipements de proximité. Prendre le bus, faire garder son enfant, aller à la piscine, emprunter des livres, voir une pièce de théâtre, et le faire à des tarifs très avantageux, ce sont de vrais choix politiques ! Tout le monde peut constater aujourd'hui que la CAPI a apporté des choses sur l'ensemble de son territoire.

Tout cela en 5 ans...

Dans un premier temps, il a fallu transférer les compétences des communes vers la CAPI et mettre en place une structure administrative. Le premier président, Jean-Pierre Augustin, n'a pas ménagé son temps ni son énergie pour y arriver ! Puis, il s'est agi de créer une intelligence collective. Il ne suffit pas de dire que la CAPI gère l'eau et l'assainissement, ou qu'elle oeuvre pour le développement économique du territoire ; encore faut-il disposer des outils et d'une maîtrise pour piloter tout cela. Il a fallu le créer et le mettre en place. Aujourd'hui, la CAPI est reconnu pour son expertise.





En outre, le contexte de notre agglo est particulier, du fait de l'historique de la Ville Nouvelle. Après avoir été présent ici pendant 40 ans, l'État se désengage. Avec la fin de l'Établissement public d'aménagement, ce territoire tourne la page de l'État et prend son destin en main.

L'héritage est-il lourd ?

La CAPI doit assumer la dette de la Ville Nouvelle, sans compter qu'il a été très compliqué de gérer les répartitions financières entre les communes de l'ex-SAN et les nouvelles. De plus, avec la réforme territoriale, qui touche en l'occurrence toutes les collectivités, la CAPI est privée de toute marge de manœuvre. Nous avons notamment dû geler toute création de poste alors qu'il aurait fallu recruter une vingtaine de personnes par an. Avec la disparition de la taxe professionnelle, nous perdons une dynamique de croissance - la compensation permet juste l'équilibre.

Comment voyez-vous la CAPI dans 5 ans ?

Les prochaines élections, en 2014, favoriseront le renouvellement des élus. Ces équipes évolueront sur un territoire structuré, conscient de

ses atouts et volontaire dans ses projets. Nous aurons accompli un important travail de fonds pour léguer une structure solide et cela me rend particulièrement fier.

Nous travaillons pour le bien-être de 100 000 habitants, et pour l'aménagement d'un territoire qui soit durable, dans tous les sens du terme. Ce destin de communes est un défi complexe mais passionnant. Le rattachement d'Éclore à la CAPI, en 2010, a été un symbole très fort. Ce n'est pas l'apport de quelques centaines d'habitants qui compte, mais sa volonté de rejoindre la vallée urbaine et la confiance ainsi exprimée par une commune rurale.

Aujourd'hui, dans un contexte rendu difficile par la crise économique et les décisions budgétaires au plan national, nous sommes résolus de continuer à avancer. Dans le plan de mandat, nous annonçons vouloir une agglo durable, vivante et ouverte. Nous ne renonçons à aucun axe, travaillant dans un état d'esprit tourné vers l'efficacité. Avec moins de moyens, pour proposer un niveau de service et une qualité de vie aux habitants de l'agglo, nous devons nous montrer encore plus créatifs et solidaires.



La CAPI c'est :

21 communes sur 240 km²

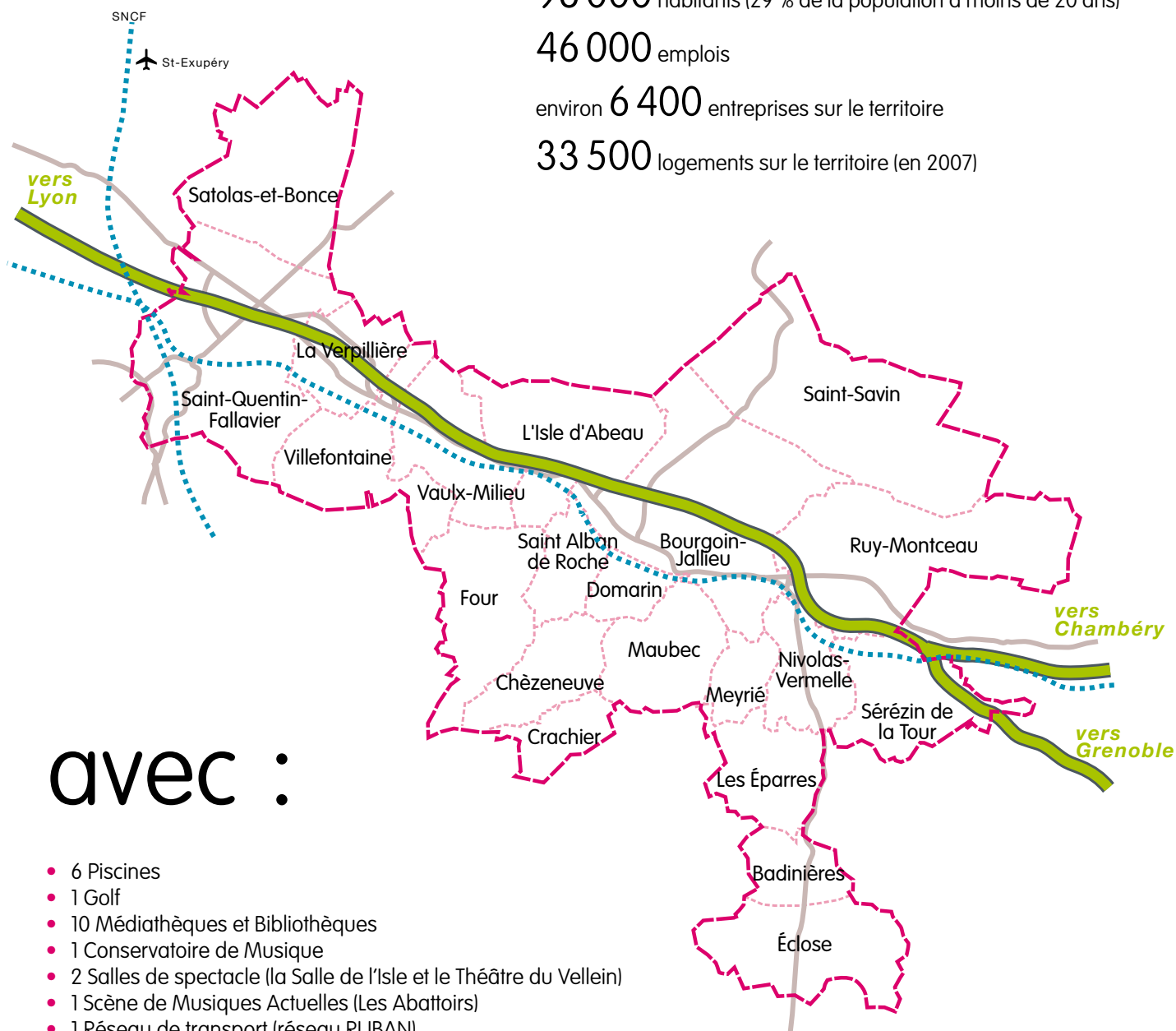
108 élus communautaires

98 000 habitants (29 % de la population a moins de 20 ans)

46 000 emplois

environ 6 400 entreprises sur le territoire

33 500 logements sur le territoire (en 2007)



avec :

- 6 Piscines
- 1 Golf
- 10 Médiathèques et Bibliothèques
- 1 Conservatoire de Musique
- 2 Salles de spectacle (la Salle de l'Isle et le Théâtre du Vellein)
- 1 Scène de Musiques Actuelles (Les Abattoirs)
- 1 Réseau de transport (réseau RUBAN)
- 34 Structures Petite Enfance
- 1 Régie des eaux

La CAPI, elle fait tout ça pour moi !

La CAPI exerce une douzaine de compétences en lieu et place des communes membres.

Ces compétences relèvent de trois niveaux :
les compétences **obligatoires**
et les compétences **optionnelles**
fixées par la loi Chevènement,
ainsi que les compétences **facultatives**
définies par les élus de la CAPI.

4 compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la Ville

Les compétences optionnelles

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Aménagement des sites propres pour les transports en commun
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Les compétences facultatives

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Assainissement
- Eau
- Éclairage public et feux tricolores
- Sécurité incendie



5 ans, l'âge de ma sœur !

Bon anniversaire la CAPI

On est allé au théâtre du Vellein avec l'école...

...et aussi à la piscine de la CAPI

CAPI comme capitale ?

de Ils pourraient créer un parc de jeux géant !

Les jeunes citoyens des conseils municipaux d'enfants (La Verpillière et Bourgoin-Jallieu)



L'agglo, c'est marqué sur les bus !

Ils pourraient créer un musée du jouet !



J'ai vu une voiture CAPI



La CAPI elle aide

La CAPI c'est une association qui organise des choses



Le « a » de CAPI
c'est pour abouti ?

La carte
la médiathèque,
elle est rose

Il y a un
bus qui va
jusqu'au
grand hôpital



Avoir plus
de pistes pour
les vélos

les gens



«Au départ, beaucoup de questionnements et même des craintes. Aujourd'hui, une nécessité car les communes ne pourraient agir isolément, les petites communes ne pourraient s'en sortir. Et pour exister entre Lyon et Grenoble, il fallait s'unir. La CAPI c'est même l'avenir, un interlocuteur crédible pour dialoguer au sein du futur pole métropolitain lyonnais. Dans 5 ans ? La CAPI sera sans doute plus grande, elle continuera de défendre les intérêts de ce territoire que nous aimons tant !»

Monique Teisseire
et Serge Geslumini,
du Conseil des sages

Les villes
se mettent
ensemble
pour
réfléchir

5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS !



1 agglo 21 maires

Avant d'être vice-présidents de la CAPI, les 21 maires ont en charge l'administration de leur commune. Bien évidemment, ils défendent les intérêts de celle-ci. Et quand ils se retrouvent lors des conseils communautaires, ils savent que l'esprit solidaire permettra de prendre les bonnes décisions pour répartir au mieux les moyens de l'agglo. Consultés individuellement, ils ont tous livré leur avis sur les apports de la CAPI au niveau de leur commune et leur vision du travail intercommunal. Beaucoup de témoignages se sont rejoins. Morceaux choisis, pour entendre les voix des maires de notre territoire et mieux comprendre aussi comment fonctionne l'agglo...



**Christian Badin,
maire de Chèzeneuve**

« L'apport de la CAPI à notre commune est incontestable même si de nouveaux services très utiles comme le Bus à la carte sont encore sous-exploités. Dans le domaine culturel, nos scolaires bénéficient pleinement des facilités offertes pour assister aux spectacles jeune public et des actions dans le cadre du Plan Local d'Education Artistique. La mutualisation de certains services (documentation, formation ...) doit aussi se poursuivre pour favoriser la solidarité intercommunale. Cette marche en avant de l'intercommunalité est irréversible, et je suis convaincu que des collectivités voisines rejoindront la CAPI ou collaboreront de plus en plus avec elle. Avec le projet d'aménagement durable lancé par l'agglo, nous préparons l'avenir et il est indispensable que nos populations adhèrent à cette réflexion. »



**Raymond Feysaguet,
maire de Villefontaine**

« La première année de l'agglo a été très difficile, tant sur la question de la répartition des compétences que sur celle des compensations et reversements financiers. En effet, la CAPI est un cas unique en France, en associant à la fois 5 communes issues d'un Syndicat (le SAN) et des communes indépendantes. Il n'a pas été simple de concilier les intérêts de celles qui se dépossédaient d'une partie de leurs compétences et de celles de la Ville Nouvelle qui au contraire en voyaient revenir en leur gestion propre... Il a fallu 3 ans pour se mettre au diapason et régler la question des répartitions financières. L'agglo joue désormais son rôle et notamment en décidant elle-même de sa politique d'aménagement. Elle s'ancre aussi dans un territoire à plus grande échelle avec le Pole métropolitain. Elle s'empare enfin de son destin. »



**Gérard Neury,
maire de Sérézin-
de-la-Tour**

« Grâce à la CAPI, la commune bénéficie d'un appui financier et technique qui est précieux, pour les travaux importants : réseaux d'eau et d'assainissement, aménagements de voirie, éclairage public. Les administrés ont besoin de mieux appréhender les réalisations de la CAPI. En effet, l'Agglo n'est pas toujours perçue clairement dans ses objectifs, ses services et réalisations, par exemple les transports en commun. Mais il est vrai que CAPI n'est pas encore une structure intercommunale totalement reconnue par les administrés pour qui la référence est la commune : sa proximité, sa convivialité même si l'échelon communal a des marges de manœuvre de plus en plus étroites. »



**Alain Berger,
maire de Badinières**

« L'argument essentiel de l'appartenance à une communauté d'agglomération, c'est de penser l'aménagement et le développement de notre territoire sur une échelle pertinente. Nos habitants vivent, travaillent, se déplacent sur toute la CAPI et au-delà, leurs problèmes dépassent depuis longtemps les limites communales. Et c'est pour eux que nous devons agir. Bien sûr, la logique communautaire n'est pas facile à mettre en place, mais laissons-lui du temps pour faire son chemin. La plupart des élus actuels ont encore des habitudes issues de structures précédentes et la diminution de nos recettes annoncée va aussi nous y contraindre. Dans quelques années, on tirera un bilan très positif de la CAPI qui permet déjà à notre territoire d'exister, de peser dans les dialogues avec nos voisins lyonnais notamment, mais aussi de répondre à l'attente des nos habitants par la mise en œuvre de services dans les milieux moins urbanisés. »



**André Colomb-
Bouvard,
maire de L'Isle d'Abeau**

« Il y a eu un principe que les communes ont accepté : constituer une agglomération de 100 000 habitants pour développer un territoire en Nord-Isère de 21 communes, économiquement, démographiquement, culturellement. C'est donc un nouveau territoire qui structure le Nord-Isère : CAPI c'est un réservoir d'intelligences – comme l'a été l'EPANI – et de compétences. La commune de L'Isle d'Abeau n'a pas eu à se plaindre jusque là ; confirmation de services (petite enfance – transports) ou création (politique de la ville). Et surtout des moyens financiers importants pour investir. »



**Annick Arnold,
maire de Maubec**

« Sans nullement remettre en cause l'adhésion de Maubec à la CAPI, j'aurais pensé simplement que la mutualisation des moyens aurait entraîné des économies et nous aurait donc enrichis. Une logique imparable ! Or, j'ai le sentiment qu'il y a souvent deux poids deux mesures, au profit des grandes communes. Difficile de comprendre qu'un équipement, une salle polyvalente par exemple, soit prise en compte dans le cadre de la politique de la ville qui ne concerne que trois communes importantes. Pourtant la nécessité de créer ou de renforcer le tissu social est aussi importante dans les petits villages que dans les grandes villes. Notre agglo est jeune avec des disparités importantes entre communes et je pense qu'il faudra encore quelques années pour arriver à une stratégie gagnant gagnant même si la CAPI a apporté de nouveaux services aux Maubelans comme une offre culturelle diversifiée sur tout le territoire ou encore le bus à la carte. »



**Raymond Bousard,
maire des Éparres**

« Grâce à notre adhésion à la CAPI, nos administrés bénéficient de services comme le Bus à la carte. La commune a pu réaliser plus rapidement des projets, comme l'accès à la zone industrielle ou des travaux sur les voiries. L'agglo apporte un plus aux Éparres même si d'un autre côté, il nous faut assumer de manière solidaire les dettes issues du passé. Évidemment, la disparition de la Taxe professionnelle nous handicape, de même que le rachat de terrains que l'agglo va devoir assumer suite au désengagement de l'État. Nous sommes dans une période charnière jusqu'en 2014. La CAPI aura 7 ans, l'âge de raison ! Plus sérieusement, nous y verrons plus clair sur le plan financier. »



**Jean Besson,
maire de Satolas-
et-Bonce**

« Notre commune n'a pas été gagnante sur le plan financier, les compensations versées n'ont pas été à la hauteur de nos précédentes recettes. Je note également que certaines réalisations ont pris du retard ; seuls, nous serions allés plus vite sur certains projets. Nous avons choisi aussi de conserver certains services en gestion directe comme la bibliothèque municipale et il faut reconnaître que les Satolassiens profitent peu des équipements sportifs ou culturels de l'agglomération. Mais l'intercommunalité est une nécessité pour un territoire et je trouve que la CAPI s'est beaucoup développée en seulement 5 ans. On pouvait s'attendre à plus de tensions entre les maires, mais je note une assez bonne volonté générale, tout le monde a compris qu'il fallait coopérer pour avancer. »



**Jean-Pierre Augustin,
maire de Domarin**

« Il n'est pas toujours facile de faire comprendre à nos administrés ce qu'est l'agglomération, ce qu'elle réalise. Il faut reconnaître que sur un strict plan comptable, la CAPI n'a rien apporté à Domarin. Notre commune était bien équipée, et s'est trouvée comme les autres dépossédée de compétences telles que l'eau ou l'éclairage public. Cependant, j'ai été un actif participant à la constitution de l'agglomération et je ne veux rien regretter, même si aujourd'hui la situation financière me semble difficile et si le désengagement effectif de l'État est très préoccupant. Devant toutes les charges nouvelles qui s'annoncent, je m'inquiète sérieusement sur la suite et notamment sur notre capacité à faire face aux gros investissements déjà engagés ou encore à finaliser. »



**Michel Guerin,
maire de Saint-Alban
de Roche**

« Le bilan de l'adhésion à la CAPI est contrasté, positif au niveau de la voirie, des réseaux, de l'éclairage public. Plus réservé au niveau des transports et de la petite enfance. On constate aussi que notre commune a enregistré une baisse significative de son potentiel de recettes au profit d'une large contribution à la solidarité intercommunale. Qu'en sera-t-il demain ? Difficile de se projeter compte tenu du contexte économique actuel. Saint-Alban de Roche verra certainement ses prérogatives encore réduites. De plus il faut se préparer à subir un peu plus l'influence des « grandes communes » qui imposeront une politique globale compatible avec une volonté de compétitivité du territoire par rapport aux grandes métropoles européennes. À nous « petits maires » de garder au moins la maîtrise de nos ressources locales, du foncier communal et de notre environnement. »



**Michel Bacconnier,
maire de Saint-
Quentin-Fallavier**

« Depuis l'origine de la Ville Nouvelle, Saint-Quentin-Fallavier a toujours fait partie d'une structure intercommunale. Mais l'adhésion à la CAPI en 2007 a modifié les règles qui régissaient les rapports entre les collectivités, en passant de 5 à 20. Il est nécessaire que les élus aient une vision globale et coordonnée et certains secteurs s'y prêtent (assainissement, transport, voiries...) mais pour d'autres, l'intérêt est plus difficile à cerner par les élus municipaux. Dans un contexte de forte incertitude fiscale et financière, quand l'État réduit voire supprime des engagements pourtant contractualisés, cela fragilise l'ébauche de projets stratégiques. Les compétences de la CAPI ne doivent en aucun cas s'exercer sans respecter la volonté des communes membres. »



**Eugène Rey,
maire de Meyrié**

« Nous apprécions l'appui technique apporté par la CAPI et des efforts sur la qualité de notre eau, par un travail mené sur les captages en lien avec les agriculteurs. La capacité de Meyrié à offrir des services à ses habitants s'est améliorée. De plus, la mise en commun de moyens est aussi une source d'économies, tout comme la mutualisation des moyens. Une étude est en cours pour un projet de cuisine centrale, qui pourrait alimenter les cantines des communes volontaires. Évidemment, quand il s'agit de finances, la solidarité est plus compliquée à activer ! Il faut pouvoir se baser sur des critères objectifs c'est pourquoi nous travaillons sur la notion de pacte financier fiscal ; il permettra d'évaluer les moyens de chaque commune et de mieux apprécier comment l'impôt est dépensé et remis à disposition du public. C'est l'idée d'une plus juste répartition des richesses disponibles sur notre territoire. »



**Evelyne Michaud,
maire de Saint-Savin**

« Le résultat de l'adhésion à la CAPI est pour moi mitigé. Saint-Savin, en plein essor, doit défendre ses intérêts dans la répartition budgétaire des travaux à réaliser qui sont de la compétence CAPI.

L'engagement mutuel sur le projet de construction à Saint-Savin, d'une micro-crèche et d'un Relais Assistantes Maternelles en 2013 (financement : 50 % commune, 50 % CAPI) est un élément positif et démontre les atouts de notre commune au sein de ce territoire.

Les différents services de la communauté d'agglomération nous apportent leur compétence et leur professionnalisme en parfaite coordination avec nos services, et nous élus.

La CAPI s'oriente vers un principe de métropolisation et cet objectif nous paraît plus qu'incertain. Il est primordial de bien maîtriser et consolider les bases structurelles et financières avant de se perdre dans une métropole. Les communes de petite et moyenne importance doivent garder leur identité et nous devons veiller à préserver nos spécificités. »



**Fernand Moulin,
maire de Crachier**

« Notre commune aurait voulu garder la gestion de l'eau et de l'assainissement. Nous avons en effet décidé de refaire notre réseau d'eau potable, qui datait de 1930, et nous nous étions privés pour se donner les moyens d'investir. Or la CAPI a pris cette compétence pour toutes les communes et cela nous a privés de recettes précieuses. Aujourd'hui, compte-tenu des besoins des collectivités, leur regroupement est essentiel et je ne nie pas les apports de l'agglomération. Reste qu'il est difficile de faire entendre les intérêts d'une commune de 500 habitants ! Le prochain gros projet de Crachier porte sur le déplacement de nos écoles, nous allons essayer d'obtenir des concours financiers de la part de la CAPI aussi. »



**Alain Cottalorda,
maire de Bourgoin-Jallieu**

« Grâce à la CAPI, nous avons pu mener à bien la création du Médipôle, avec un relais financier que la commune n'aurait pu assumer seule, de même que le travail de requalification du quartier de Champ-Fleuri, qui améliorera la qualité de vie des habitants. La CAPI a permis au maire de Bourgoin-Jallieu d'acquiescer une dimension plus importante, dont bénéficie la ville par contrecoup. Son rôle de ville-centre historique est aujourd'hui mieux reconnu par les services de l'État.

Même si Bourgoin-Jallieu a conforté sa position de centralité, notre territoire est celui d'un archipel urbain, disséminé. Notre commune doit arriver à trouver un partenariat construit, raisonné, accepté avec les communes de l'ex-SAN. La CAPI nous incite à composer ensemble et il est temps de tourner la page des contentieux historiques. Les projets qui se profilent, par exemple autour des gares, concernent l'ensemble du bassin de vie. Le cœur de l'agglomération bat quelque part entre nos villes...

Grâce à l'agglomération, Bourgoin-Jallieu a renoué des liens plus étroits avec les bourgs voisins et cela conforte l'identité du pays berjallien, qui est aussi une fierté pour nos citoyens. »



**Jean Papadopoulos,
maire de Four**

« Four était la plus petite commune du SAN. Nous avons bénéficié à l'époque de financements pour des équipements comme la salle polyvalente ou l'école devenus nécessaires pour accompagner la ZAC, qui ont pu faire quelques envieux. Pour Four, l'intégration à la CAPI n'a pas changé fondamentalement notre situation même si nous devons assumer financièrement plus de choses. Cependant, nous sommes de farouches partisans de l'intercommunalité. Nous avons des projets passionnants à mettre en œuvre au service de nos populations. Et plus globalement, le travail en faveur d'une agglomération durable est un devoir nécessaire pour nos enfants. Travailler ensemble est la seule façon d'y arriver. »



**Guy Rabuel,
maire de Ruy-Montceau**

« L'apport de la CAPI est indéniable. Je pense par exemple aux actions de sensibilisation à la culture auprès des scolaires, qui peut aussi motiver leurs parents à assister à des spectacles vivants. Grâce aux actions de communication déployées par la CAPI, les habitants ont peut-être plus envie aujourd'hui de fréquenter les équipements communautaires comme les piscines ou le golf public. Tout cela est positif pour la vitalité de notre territoire. Pour Ruy-Montceau, les apports sont notables, nous n'aurions pas pu financer seuls la micro-crèche. De même, le projet de voirie supplémentaire pour désengorger le centre-bourg améliorera le confort de tous. Les services de proximité doivent rester une priorité pour la CAPI ; dans une réalité budgétaire contrainte, à nous de trouver des solutions inventives au service de nos concitoyens. »



**Serge Fournier,
maire de Vaulx-Milieu**

« Dans les premiers temps de la CAPI, les petites communes ont été très demandeuses tandis que les communes de la Ville Nouvelle ont dû apprendre à partager les ressources qu'elles répartissaient jusqu'ici en 5 parts ! Aujourd'hui, les mentalités ont évolué, nous avons appris à composer et même si chaque commune défend ses intérêts, l'esprit solidaire est plus présent. Dans ce contexte de rigueur budgétaire, il me semble important de se tenir aux engagements pris et décidés par le bureau communautaire composé des élus. Vaulx-Milieu n'est pas endettée, nous avons pu auto-financer des projets importants. Notre commune reste prisée pour le résidentiel et nous souhaitons continuer de faire entendre notre avis quant aux implantations d'entreprises sur les zones d'activités économiques. Nous construisons beaucoup sur le territoire de la CAPI, l'important étant d'attirer des entreprises créatrices d'emplois. »



**Jean-Luc Faure,
maire d'Éclose**

« Notre commune a ceci de particulier, c'est qu'elle a intégré officiellement la CAPI en cours de route (1^{er} janvier 2010)... Qu'allait donc faire une commune de 700 habitants au sein d'une structure en comptant presque 100 000... ? Notre assiduité aux réunions des différentes instances communautaires fait que notre commune, même petite, est écoutée, respectée et entendue. En termes de bilan, celui-ci est positif. Nous profitons également du poids de la CAPI et de sa capacité à mettre en place des projets qui ne pourraient se réaliser à l'échelle de notre commune. Nous apprécions les services à la population (RUBAN, accès aux piscines, spectacles jeune public, interventions dans les écoles...). Fierté aussi avec la renaissance d'un sentier de randonnées intégré au PDIPR initié par la CAPI et inauguré par son Président lors du premier forum/animation organisé sur le territoire en avril dernier. Notre crainte principale est de voir diminuer nos dotations financières et la représentation des petites communes avec la réforme des collectivités territoriales. »



**Patrick Margier,
maire de La Verpillière**

« Le réseau de médiathèques de l'agglomération est le premier du département ! Des collections importantes sont proposées à des tarifs modiques. De même, quand on connaît le coût d'entretien d'une piscine, on mesure l'importance de les soutenir au niveau communautaire, d'autant que ces équipements profitent à un large public. En matière de spectacles culturels, l'offre est digne de Lyon ou Grenoble. Fini le temps des 36 000 communes, il faut raisonner à une plus grande échelle pour partager des équipements. Une solidarité que l'on retrouve aussi au niveau des actions sociales comme le relogement de personnes en difficulté. D'ailleurs, le Plan local de l'habitat permettra d'avoir un panel de logements diversifiés et répondra aux besoins de diverses populations. Nous avançons aussi sur des projets qui profitent au territoire et apportent un service aux habitants : après le Medipole, le tribunal sera installé ici. »



**Michel Rival,
maire de Nivolas-Vermelle**

« Dès sa constitution, la CAPI s'est trouvée confrontée à une problématique forte : comment fusionner une ville ancienne et une ville nouvelle ? Comment donner une vraie dimension urbaine à cette agglomération dont les éléments se sont développés en se tournant un peu le dos ? Les habitants ont d'ailleurs souvent précédé les élus dans cette appropriation du territoire : on habite à Ruy-Montceau ou à Nivolas-Vermelle, on travaille à Saint-Quentin-Fallavier, on fait ses courses à L'Isle d'Abeau, on va au cinéma à Bourgoin-Jallieu ! Beaucoup de chantiers ont été lancés pour faire de l'agglomération un territoire où les habitants se sentent à l'aise. L'équilibre emploi-habitat est une priorité. Ensuite, il faut raisonner sur une continuité urbaine, afin que chacun trouve des services et des commerces dans son environnement immédiat, tout en favorisant les modes de déplacements alternatifs à la voiture. Enfin, il faut tirer parti de l'environnement privilégié dont nous bénéficions et le préserver, avec l'aide des agriculteurs. Sachant que toutes ces orientations dépendront étroitement de la politique qui sera menée au plan national et de la considération apportée à l'homme. »

UNE AGGLO DURABLE





La CAPI, ce sont les autres qui en parlent le mieux, comme le dit l'expression ! Plus sérieusement, si la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère exerce au quotidien de multiples compétences, par ses équipes d'agents, de dirigeants et d'élus, elle travaille aussi en réseau avec de nombreuses structures : institutions locales, organismes publics, entreprises privées, associations, ... Témoignages.



La CAPI, c'est ici et maintenant

POUR LES 0-6 ANS La Caisse d'Allocations Familiales s'adresse à ses allocataires à travers les points accueil du territoire (avec la création d'une seule CAF départementale depuis le 27 octobre 2011, les familles n'ont plus qu'un seul interlocuteur). « Nous travaillons en partenariat avec la CAPI notamment dans le cadre du Contrat Enfance, qui permet à la collectivité territoriale de développer l'offre de garde dans l'intérêt des familles, à des tarifs adaptés, explique Guy Paturel, Responsable de territoire. La CAPI est une collectivité dynamique en termes de service social et nous souhaitons que cela se poursuive avec un développement sur de nouveaux champs. »

TRANSPORTS EN COMMUN : CHACUN SA ROUTE Le Conseil Général de l'Isère transporte les scolaires qui habitent hors des communes de l'agglomération mais fréquentent un établissement scolaire de la CAPI (ou l'inverse). Ceux-ci prennent un bus Transisère, aux couleurs jaunes et bleues du département. Cependant, les scolaires qui remplissent les deux conditions de résider et d'étudier sur le territoire de l'agglomération prennent, eux, les bus CAPI, aux couleurs roses. « Tout le monde peut monter dans les bus du Conseil Général, à condition qu'il y ait de la place puisque priorité est donnée aux scolaires, précise Daniel Dumont, chef du service aménagement au territoire de la Porte des Alpes du Conseil Général de l'Isère. La CAPI a pris en charge cette compétence et le transfert des lignes afférentes est en cours. Nous travaillons aussi en lien avec l'agglomération pour harmoniser nos réseaux et optimiser les correspondances. »

De plus, les lignes régulières à échelle départementale sont gérées par le Conseil Général (par exemple la ligne 1920 qui rejoint l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry) tandis que les lignes inter-urbaines sont assurées par les bus de la CAPI. « Engagée dans la refonte de son réseau, l'agglomération est dans une période de changements, estime Daniel Dumont. Elle doit poursuivre son travail sur la lisibilité de son réseau, pour que les usagers comprennent bien les compétences de chacun. » Avec ces explications, c'est un peu plus clair non ?



DES PROJETS QUI ROULENT... SANS VOITURE Proposer des modes doux de déplacement, toutes les collectivités y travaillent. « La CAPI est une agglomération volontaire sur le plan des transports, elle met en place une véritable politique de développement des modes alternatifs à la voiture : sites propres pour les transports en commun, développement de la pratique du vélo, rabattement vers les gares TER, ... », commente Nicolas Duffaud, responsable du pôle service Études au Conseil Général de l'Isère.



EN LUMIÈRE On ne fait pas toujours attention aux éclairages publics, candélabres et autres mâts qui jalonnent les routes. Pourtant, s'ils sont défectueux, on est très vite gêné ! « Nous veillons au bon fonctionnement des équipements d'éclairage public sur les communes de l'agglo », précise José Alonso, responsable du site de l'entreprise SPIE à la Tour du Pin. Tous les jours, des techniciens interviennent sur le terrain pour entretenir ou installer ces supports. Avec ce marché public, conclu pour 3 ans, SPIE n'a plus qu'un seul interlocuteur, la CAPI, au lieu de 21 communes. Et celles-ci apprécient en retour. « Une petite commune ne va pas louer une nacelle à chaque changement de lampe ! » L'agglo travaille aussi à l'harmonisation des systèmes d'éclairage, pour faire des économies de maintenance. « Ils ont le souci d'une gestion bien maîtrisée et du service rendu à l'habitant. »

L'EAU, UNE POLITIQUE AU LONG COURS... Il y a l'eau que l'on consomme et celle que l'on rejette. Zones de captage, stations d'épuration, traitements chimiques et biologiques, rejets des eaux usées, la compétence « eau et assainissement » est une lourde charge pour les collectivités. Sans oublier le travail sur la qualité de l'eau au robinet mais aussi dans les cours d'eau environnants. « Nous fonctionnons avec les collectivités locales pour la mise en œuvre de programmes nationaux ou européens liés à la protection des milieux aquatiques, la lutte contre les pollutions, etc., expose Nicolas Loss, chargé d'intervention territoriale à l'Agence de l'eau RMC (Rhône Méditerranée Corse). Notre apport est technique et financier, par exemple sur la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu, en cours de réalisation. Pour le bassin de la Bourbre, il s'agit de suivre les actions d'amélioration de la qualité de l'eau. Côté assainissement, un autre dispositif porte sur le traitement des pollutions industrielles ou encore sur les zones humides. »

Les enjeux sont considérables pour le bien-être des gens, la préservation de la planète et les générations futures. « Sur cette vallée urbaine, l'agglo hérite d'une situation complexe et doit composer avec de fortes contraintes, tout en ne freinant pas le développement du territoire, ... ce n'est pas simple ! On doit parfois faire à l'inverse du passé. Par exemple, pour prévenir un risque d'inondation, auparavant, on curait le cours d'eau et on construisait une digue. Aujourd'hui, on restaure le fonctionnement naturel du cours d'eau et on compose avec. La CAPI est un interlocuteur engagé et conscient de ses responsabilités. »



MIEUX VIVRE ICI

Le logement social vise à répondre aux objectifs de mixité sociale. La loi rend obligatoire un pourcentage de 20 % de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants. « La CAPI participe au financement du logement social », note Gaël Langlois, chargé de mission Isère à l'association régionale HLM. Il anime un réseau de 14 bailleurs sociaux et fait le lien avec ses interlocuteurs côté CAPI. « Le logement social s'adresse à 60 % de la population, en permettant le logement des plus fragiles, c'est un enjeu de société. Avant la CAPI, il était plus compliqué de travailler sur ce territoire. C'est une agglo jeune et c'est aussi sa force, sa capacité d'initiative est plus importante et moins contrainte que d'autres intercommunalités. La CAPI a apporté une cohérence à ces politiques de logement. »



VERS DE MEILLEURS ENROBÉS 350 kilomètres de voiries sont gérées par la CAPI. Un réseau qui nécessite un entretien quotidien, avec notamment la mise en œuvre par ses propres équipes de 190 tonnes d'enrobés et 4 500 kilos de peinture par an. Pour les travaux plus importants, elle fait appel à un prestataire extérieur ; en l'occurrence, l'entreprise Jean Lefebvre Sud-Est, implantée notamment à Bourgoin-Jallieu, est adjudicataire du marché public d'entretien des voiries communautaires. « Ce sont chaque jour 2 à 3 équipes qui travaillent sur le secteur, explique Antoine Chambard, responsable d'exploitation. Avec la CAPI, nous partageons des valeurs communes : celles de la qualité des prestations réalisées, de la prise en compte de l'impact de nos interventions pour le riverain, mais aussi, plus récemment, celle d'une politique volontariste forte en matière de démarche environnementale, avec par exemple la mise en œuvre de matériaux recyclés et d'enrobés tièdes sur nos chantiers. »





LA CULTURE, C'EST MIEUX QUE LA CONFITURE ! Des paillettes dans les yeux des enfants, des vocations artistiques qui se dessinent... l'intervention culturelle en milieu scolaire est réellement utile pour les jeunes publics. Les projets artistiques montés dans les classes de la CAPI sont animés par des professionnels des arts vivants. « Cette année, nous intervenons en milieu scolaire en lien avec notre spectacle « Tempête en cuisine », une création jeune public 6-10 ans, raconte Sylvie Guillermin, danseuse et chorégraphe. Dans les classes de l'agglo, nous travaillons autour de la danse et de la photo comme source d'émotion. »

La Compagnie pilote aussi le Défilé de la Biennale de Lyon qui se tiendra en septembre 2012. Tous les habitants de l'agglo peuvent y participer... même ceux qui ne maîtrisent pas les entrechats ! « La CAPI a su ouvrir les portes de l'art à tous les publics. L'agglo est aujourd'hui une véritable entité, généreuse et ouverte sur l'avenir, favorisant le développement de projets et leurs croisements. C'est très effervescent ! »

DÉCOMPRESSIONS EN EAUX TURQUOISES Certains soirs, la piscine Saint-Bonnet de Villefontaine devient l'écrin du « monde du silence ». Un peu de calme après l'agitation des scolaires ! Tous les jeudis de 19 h 30 à 22 heures pour le CSVN Narcosis et les vendredis de 20 h 30 à 23 heures pour L'éponge, les plongeurs du Nord-Isère investissent les bassins. Samuel Talfer-Gambey, président de l'éponge précise. « Avant la CAPI, le club s'adressait à la municipalité pour bénéficier d'un créneau horaire, et vu que nous intervenons aussi à la piscine Gallois de La Verpillière, c'est plus simple d'avoir un seul interlocuteur. Nous sommes en lien avec la CAPI quand nous organisons des événements comme des baptêmes ouverts à tous les publics, ou des stages découvertes. On trouve toujours un terrain d'entente et on aimerait même en faire plus pour promouvoir notre loisir ! » Pour Nicolas Nourikyan, président du CSVN Narcosis, « la CAPI est un fournisseur de lignes d'eau pour la formation avant nos sorties mensuelles en mer ». Mais pas seulement. « C'est aussi un partenaire pour l'organisation d'événements, baptêmes, initiations. Nous sommes écoutés. Pour les 30 ans de notre club, ils nous ont réservé la piscine le samedi après-midi à la place de l'habituelle ouverture au public et ce fut une occasion de plus pour faire découvrir et partager notre passion. »



UN ŒIL VERT TE REGARDE ! Les pouvoirs publics impulsent des politiques mais ils ont aussi besoin de soutiens et d'avis extérieurs pour avancer. C'est le rôle d'une association comme l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement). « Nous intervenons pour protéger la nature et la santé des citoyens, sur divers sujets, témoigne Laurent Schwartz, son président. Nous avons pu mettre en place une convention avec la CAPI sur deux volets de nos actions : les milieux naturels et l'expertise citoyenne environnementale. Nous participons aussi avec l'expertise de nos naturalistes bénévoles à la gestion des espaces naturels, dont la Réserve Naturelle Régionale de l'Étang de Saint-Bonnet. » Son rôle est aussi d'alerter sur des problèmes environnementaux, des pollutions, des projets à risque... « L'action à l'échelle du territoire CAPI permet une approche cohérente sur des dossiers qui concernent plusieurs communes. Elle permet également de peser plus efficacement sur les projets lourds qui impactent notre territoire. »





SMALL IS BEAUTIFUL Structure de financement, spécialiste du microcrédit depuis 1990, l'ADIE aide les créateurs d'entreprise du territoire. Depuis 2005, elle les accueille à Bourgoin-Jallieu. « Une vingtaine de projets sont financés chaque année sur le territoire dans tous les secteurs : service à la personne, commerce, artisanat, restauration, explique Benoit Prud'homme, Responsable accompagnement. L'ADIE peut financer jusqu'à 10 000 euros et s'adresse aux personnes qui ne parviennent pas à boucler leur projet avec la banque. » L'association contribue ainsi au développement économique du territoire de la CAPI. « C'est une collectivité récente, sur un territoire dynamique et accueillant, où la petite entreprise doit être davantage développée aux côtés des PME et grands groupes. »

ÇA BOUGE DANS LES QUARTIERS Un nouveau visage pour un quartier historique de Bourgoin-Jallieu ; Champ-Fleuri est en train de prendre une autre physionomie. « J'ai en charge l'animation de la démarche partenariale, le pilotage stratégique et la conduite opérationnelle du projet de rénovation urbaine sur ce quartier, indique Marina Caparros, de la ville de Bourgoin-Jallieu. Il vise à une transformation en profondeur du cadre de vie du quartier sur une courte période par des aménagements urbains sur les voiries, les espaces publics, les résidences des bailleurs sociaux. »

Dans ce cadre, la CAPI est un partenaire privilégié et quotidien, qui joue un rôle de coordination des deux projets de rénovation urbaine sur le territoire (Bourgoin-Jallieu et Villefontaine) et de maîtrise d'ouvrage d'une partie des aménagements urbains. « C'est un partenaire institutionnel qui peut porter des projets solidaires et d'avenir pour le territoire. Avec le rôle moteur de l'agglo, le Nord-Isère prend sa place sur la scène régionale, métropolitaine. »

PARTENAIRES La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère accompagne les 16 000 entreprises des 2 arrondissements de la Tour du Pin et de Vienne. Elle apporte une expertise aux collectivités qui ont fait du développement économique, une compétence. Qu'il s'agisse de mobilité, d'export, d'accompagnement dans des démarches environnementales ou encore de soutien à l'innovation, les services de la CCI savent travailler de concert avec ceux de la CAPI. « La CCI Nord-Isère a également démontré qu'elle avait su entendre les attentes des élus de la CAPI en apportant une offre de formation supérieure en Nord-Isère, note Daniel Paraire, son Président. La CAPI est la structure capable de porter des projets de développement dont le territoire a besoin, en lien avec les acteurs compétents et légitimes. En prenant part fortement aux démarches de prospectives, l'agglo démontre qu'elle sait saisir les opportunités de développement, et se donne les moyens d'être un élément phare de la construction des territoires. C'est une démarche que je cautionne en souhaitant fortement que chacun y garde son identité et son indépendance de décision. »



INTELLIGENCES COLLECTIVES Le Pôle innovations constructives regroupe plus de 70 membres de la filière construction. Ces professionnels se fédèrent pour la diffusion de solutions constructives ; en effet, la raison d'être du PIC est de contribuer à produire un habitat accessible, bon pour la planète et au profit des habitants. La CAPI soutient ce travail en réseau, d'autant que notre territoire est reconnu pour son expertise en matière de construction durable. « La CAPI prend conscience de ses atouts mais n'a pas encore pleinement mesuré les vecteurs de développement qu'elle possède, par sa position géographique et le savoir-faire des acteurs de la construction, qui peuvent l'accompagner dans son développement, relève Pierre-Olivier Boyer, président du PIC. Nous avons des choses à construire ensemble, au sens propre comme au sens figuré ! En travaillant sur la qualité de l'urbanisme, nous contribuerons aussi à renforcer l'attractivité de ce territoire et à promouvoir la qualité de vie de ses habitants. »



L'ART AU CŒUR DE LA CITÉ

Les Contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) + la CAPI + l'association Nuances, cela redonne un peu de confiance en soi à des personnes fragilisées. En plus d'être une école d'art, Nuances a en effet décidé de s'investir depuis 5 ans sur des actions en faveur de publics fragiles, avec des ateliers « culture et lien social ». « Quand des conditions difficiles assombrissent la vie, nous croyons qu'avoir accès à un moment de création artistique permet de se ressourcer et de trouver une nouvelle confiance en soi », estime Christophe Carmellino, l'artiste encadrant ces groupes. Les personnes sont accueillies au sein de l'association à raison de 3 demi-journées par semaine sur un trimestre. « Les résultats sont étonnants et émouvants », ajoute Loic Cauchy le président de Nuances Arts Plastiques (Villefontaine). Un accompagnement professionnel est aussi proposé par l'association OSEZ. « Nous travaillons avec le service Politique de la ville de la CAPI pour encadrer ces actions, qui sont financées grâce au CUCS, un contrat passé entre l'État et les collectivités territoriales. »

PRÉVENIR POUR MOINS AGIR

Service de la Gendarmerie Nationale, la Brigade de prévention juvénile du département n'est pas basée à Grenoble mais à L'Isle d'Abeau. « Depuis octobre 1998, nous intervenons auprès des jeunes publics, moins de 18 ans, pour des actions de sensibilisation, indique l'adjudant chef Frédéric Dardun. Nous ne faisons que de la prévention, mais dans tous les domaines. » Violences de toutes natures, drogue, dangers d'Internet, droits et devoirs, citoyenneté... Les 6 gendarmes de cette brigade visitent les collèges isérois, et montent aussi des opérations spécifiques. « Nous avons travaillé avec le service transports de la CAPI et l'exploitant SERUS pour une campagne de prévention. Il y avait des problèmes, dégradation des véhicules, irrespect du chauffeur, vols de petit matériel, voire caillassage de bus. Depuis, nous avons enregistré moins de feuilles-incident, preuve de l'utilité de ces interventions. Le regroupement de communes dans l'agglomération est une bonne chose car cela permet de mutualiser des moyens et de faire accéder des petites communes à des services qu'elles ne pourraient pas s'offrir. »

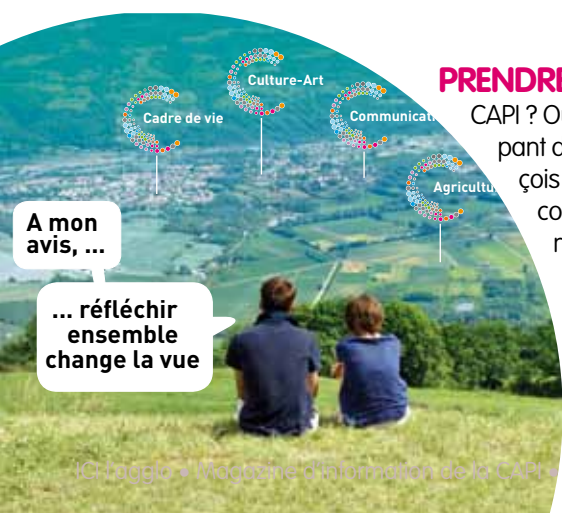


VOIR DEMAIN, AGIR AUJOURD'HUI

Le SCoT, le grand public ne connaît pas, mais c'est pourtant un outil de planification indispensable, pour aider les élus à décider des modalités du développement de leur territoire à long terme. « Ce sont les conditions de vie proposées aux habitants qui sont en jeu voici pourquoi ils sont directement concernés ! » Pour Jeanine Berne, chef de projet du SCoT Nord-Isère jusqu'au 31 octobre dernier, la CAPI est un acteur majeur. « Pas facile pour les élus de tout concilier : préserver la nature et les espaces agricoles, limiter la voiture, disposer de services de proximité, densifier l'habitat, conserver des espaces publics, mixer les classes sociales, ... Les élus des communes urbaines doivent redonner de l'attractivité à leur centre et du plaisir à vivre la ville, les élus des bourgs ruraux doivent trouver de nouveaux repères, tout cela dans un territoire qui bouge et qui se densifie ! Raisonner par la qualité de vie permet de se poser les bonnes questions et la CAPI est consciente. » Pour Marie-Christine Evrard, nouvelle directrice du SCoT Nord-Isère, « Il s'agit avant tout de s'approprier ce document de planification pour en faire bon usage au bénéfice des habitants, en travaillant en commun avec les élus des communes et des intercommunalités concernées. »

PRENDRE PART AUX DÉBATS

Monsieur tout le monde peut-il faire entendre sa voix à la CAPI ? Oui, grâce au Conseil de Développement Nord Isère, une association indépendante regroupant des personnes bénévoles et non-élues. « Nous représentons la société civile, souligne François Guignot, Vice-président du CDNI. Notre action et nos avis ont contribué à faire prendre conscience aux élus de la force et des avantages de la CAPI pour l'ensemble de leurs administrés, en attirant cependant leur attention sur l'importance de ne pas ajouter une feuille supplémentaire au « mille-feuilles » des collectivités territoriales existantes. » Aujourd'hui, le sujet du futur Pôle métropolitain est un gros sujet. « Nous désirons continuer à expliquer et, si possible convaincre du travail à entreprendre pour bâtir ce rassemblement des collectivités Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, ViennAgglo et la CAPI, dans le même esprit, constructif et ouvert. »



A photograph of three young boys jumping into a swimming pool. One boy is already in the water on the left, splashing. Another boy is in the middle, stepping into the water. A third boy is in the air on the right, jumping over a metal railing. The background shows a lush green landscape under a clear blue sky.

UNE AGGLO VIVANTE

ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS !

AGGLO VIVANTE



© impericat_2011_vintage

Les Abattoirs, le son en scène

**Renseignements
et réservations :**
18 route de l'Isle
d'Abeau
à Bourgoin-Jallieu.
04 74 19 14 20
www.lesabattoirs.fr

En dévoilant la première partie de sa programmation 2012, la scène de musiques actuelles assure le mélange des genres pour les oreilles exigeantes. Elle invite aux découvertes et laisse la place aux artistes reconnus, talents en devenir et soirées live. Ce début d'année nous apporte des aventures humaines qui nous invitent au voyage sur des territoires musicaux surprenants.

➤ ELECTROCHOC RÉVEILLE LA CRÉATION NUMÉRIQUE

Le printemps s'annonce futuriste avec ce festival des musiques électroniques et des arts numériques. Du 22 mars au 7 avril, Les Abattoirs proposent la septième édition de ce projet artistique et culturel qui couvre le territoire. Au programme, performance pluridisciplinaire, exposition itinérante dans les villes partenaires, conférence pour les professionnels sur les arts numériques, installations interactives dans les médiathèques de la CAPI et série de soirées.

www.electrochoc-festival.com

LES ABATTOIRS
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES www.lesabattoirs.fr

Retrouvez toute l'actualité culturelle de l'agglo (Théâtre du Vellein, médiathèques...) :
www.capi-agglo.fr/Vivre/Culture

LES DATES À RETENIR

TRANCHE DE LIVE

Jeudi 19 janvier

SLOW JOE & THE GINGER ACCIDENT + BUTTSKAKERS

Samedi 28 janvier

ONCE UPON A TIME IN BELGIUM : UNIVERS ZERO - PRESENT - ARANIS - CHRISTIAN VANDER SOLO

Vendredi 3 février

TRANCHE DE LIVE

Jeudi 9 février

INGA LJLJESTRÖM + PHOEBE KILLDEER & THE SHORT STRAWS + NADJ

Samedi 11 février

RENCONTRE HIPHOP

« 93 La belle rebelle » + ateliers DJAYING +
restitution ldfx : danse augmentée.

Samedi 18 février

B ROAD WAY + THE MELTING SNOW QUARTET

Jeudi 1 mars

LE CARAVAGE : PRINTEMPS DES POETES

Restitution des Ateliers « Écris toi une Chanson »
Jeudi 8 mars

PIGEON JOHN + DAS RACIST

Samedi 10 mars

TRANCHE DE LIVE

Jeudi 15 mars

TERRI LEE HALE + JEAN LOUIS MURAT

Vendredi 16 mars

Du 27 janvier au 7 février prochains, à l'occasion des 7^e «Semaines Contemporaines», le Conservatoire Hector Berlioz vous invite dans différentes salles du territoire. L'occasion de découvrir gratuitement des talents à l'univers étonnant.

L'art de surprendre



© C. Garnier / CNSM/D



© A. Berier



Pour la 7^e année, le Conservatoire Hector Berlioz propose ses «Semaines Contemporaines» à la programmation volontairement éclectique. Musique, danse, théâtre... S'ils évoluent dans des genres différents, les artistes programmés ont pourtant un point commun : ils sortent des sentiers battus. Chacun à sa manière, ils développent leur propre univers, à l'esthétique et au style original, pour créer des spectacles qui suscitent le plaisir et l'imagination.

La rencontre est aussi au cœur du festival, l'occasion pour les élèves et enseignants du Conservatoire de partager leur passion avec les artistes invités, au-delà d'une représentation.

Dix rendez-vous sont donnés aux spectateurs, grands mais aussi petits, puisque deux manifestations sont réservées au jeune public. Les festivités débuteront le 27 janvier à L'Isle d'Abeau avec les élèves de l'orchestre à cordes de 2^e cycle, soirée dont la programmation a été préparée par le compositeur Patrick Busseuil, actuellement en résidence au Conservatoire Hector Berlioz.

Gratuit et itinérant, le festival se veut accessible au plus grand nombre. L'année dernière, 2.500 personnes avaient assisté aux spectacles.



© A. Padovani

Vendredi 27 janvier | 20 heures

Salle de l'Isle | **L'Isle d'Abeau**
Soirée d'ouverture
CARTE BLANCHE À PATRICK BUSSEUIL

Samedi 28 janvier | 17 heures et 19 heures

Salle des fêtes | **La Verpillière**
Jeune Public
LA BOITE À CRIC > PATRICK MATHIS

Dimanche 29 janvier | 17 heures

Salle Volodia | **Villefontaine**
Musique
ILLUSIONS SONORES > FENÊTRE OVALE

Mardi 31 janvier | 20 heures

Espace G. Sand | **Saint-Quentin-Fallavier**
Théâtre & musique
KRACH BLUES > CIE HELIANTE

Judi 2 février | 20 heures

Espace G. Sand | **Saint-Quentin-Fallavier**
Musique
MUSIQUE ET MOUVEMENTS > SOLEO

Vendredi 3 février | 20 heures

Théâtre du Vellein | **Villefontaine**
Danse
JEUNE BALLET DU CNSMD DE LYON

Samedi 4 février | 17 heures

Maison du Conseil Général | **Bourgoin-Jallieu**
Jeune Public
CHEMIN DES SONS ! > DUO SPIRLI / MADIOT

Dimanche 5 février | 11 heures

Conservatoire | **Bourgoin-Jallieu**
Conférence-performance
1H AVEC... JOHN CAGE > BERNARD FORT

Lundi 6 février | 20 heures

Halle Grenette | **Bourgoin-Jallieu**
Musique
COLLECTIF IMPRO DU CONSERVATOIRE
& JEAN-FRANÇOIS VROD

Mardi 7 février | 20 heures

SMAC Les Abattoirs | **Bourgoin-Jallieu**
Musique
MUSICAL KINEMATIC FACTORY > MKF TRIO

➤ PLAQUETTE DU FESTIVAL DISPONIBLE AU CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

1, avenue des Alpes à Bourgoin-Jallieu
04 74 93 54 05

Tous les spectacles sont gratuits / réservation conseillée
<http://conservatoire.capi-agglo.fr>



Propriétaire, un projet accessible

L'un des enjeux du Programme Local de l'Habitat piloté par le service habitat de la CAPI est de répondre aux besoins des habitants en matière de logements.

Dans ce cadre, il soutient notamment la production de 74 logements en accession sociale. De quoi s'agit-il ? L'accession sociale à la propriété permet aux ménages de réaliser un parcours résidentiel « supportable » financièrement parlant, et sécurisé.

Aujourd'hui, les ménages souhaitant devenir propriétaires peuvent souscrire un prêt social de location-accession (PSLA). Ils doivent alors choisir un logement réalisé par un opérateur spécifique avec lequel ils signent un contrat de location-accession. Après une phase locative de 5 ans (durée maximale), ils ont la possibilité

d'opter pour le statut d'accédant à la propriété en levant l'option d'achat.

L'aide financière de la CAPI, qui s'élève à 2 000 € par logement, a été ciblée sur des opérations répondant à des critères précis (mixité des occupants, densité urbaine, prix de vente, prescriptions environnementales). Cette aide sera déduite du prix de vente du logement au profit du ménage acquéreur.

Afin de bénéficier de ce dispositif, plusieurs conditions doivent être réunies :

- Avoir des ressources inférieures aux plafonds de ressources PSLA (priorité aux ménages ayant des revenus inférieurs aux plafonds PLUS pour l'achat de logement via le PSLA).
- La part du budget consacrée au logement ne doit pas dépasser 30 % des revenus du ménage.
- Le revenu fiscal de référence est le N-2. Par exemple, jusqu'au 31 décembre 2011, on prenait en compte le revenu fiscal de 2009 qui devait être inférieur ou égal à :

Les opérations subventionnées en cours de commercialisation :

Commune	Maître d'ouvrage	Programme	Contact
L'Isle d'Abeau	SEMCODA	ZAC Pierre Louve*	Frédéric Breuil 06 74 83 58 26
La Verpillière		L'Orée des Cèdres*	
Meyrié		Les Gaillards	
Nivolas-Vermelle	PLURALIS	Les Pergolas*	Danièle Burriat 04 76 86 63 73

*Ce programme peut aussi sous certaines conditions faire l'objet d'une aide du Conseil Général de l'Isère et d'un prêt à 0 % délivré par PROCIVIS Alpes Dauphiné.

Nombre de personnes destinées à occuper le logement	Plafond de ressources PSLA	Plafond de ressources PLUS
1	23 688 €	19 225 €
2	31 588 €	25 673 €
3	36 538 €	30 874 €
4	40 488 €	37 272 €
5 et plus	44 425 €	43 846 €

Bien accompagné pour « habiter mieux »



En France,
3 400 000 ménages
consacrent plus de
10 % de leurs revenus
aux dépenses
d'énergie
300 000 propriétaires
bénéficieront, d'ici
2017, du dispositif
Habiter Mieux

source : www.anah.fr

La CAPI adhère au dispositif national «Habiter Mieux» aidant les propriétaires occupants modestes à financer leurs travaux de rénovation thermique. Pour faciliter sa mise en place, elle propose un accompagnement personnalisé des ménages éligibles.

Le dispositif me concerne, si :

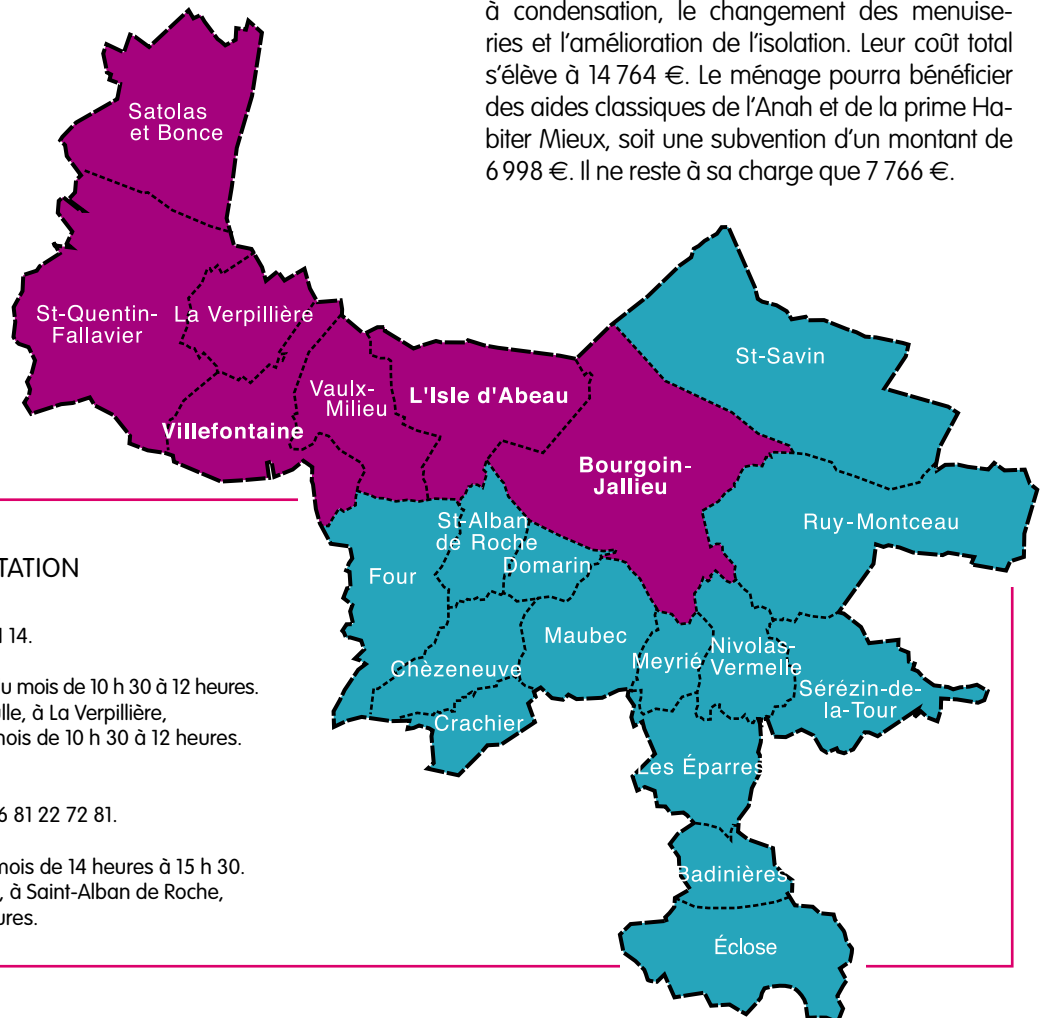
- je suis propriétaire du logement que j'occupe
- mon habitation a plus de 15 ans et se situe dans l'une des communes de la CAPI
- le revenu fiscal (N-2) de mon ménage correspond au plafond des aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat),
- les travaux envisagés améliorent de 25 % la performance énergétique du logement.

Pour se renseigner et obtenir des conseils personnalisés, il suffit de se rendre à une permanence (voir ci-dessous).

Les logements des personnes éligibles seront visités par la conseillère habitat et le technicien de l'équipe animation qui recommanderont les travaux à réaliser. La rénovation terminée, ils vérifieront que le gain énergétique est bien de 25 %.

UN EXEMPLE CONCRET

Un couple avec 4 enfants habite une maison individuelle à Villefontaine. Le logement d'une surface de 95 m² est chauffé avec une chaudière gaz, a des menuiseries en simple vitrage et une isolation sous toiture en mauvaise état. Les travaux envisagés concernent donc l'installation d'une chaudière à condensation, le changement des menuiseries et l'amélioration de l'isolation. Leur coût total s'élève à 14 764 €. Le ménage pourra bénéficier des aides classiques de l'Anah et de la prime Habiter Mieux, soit une subvention d'un montant de 6 998 €. Il ne reste à sa charge que 7 766 €.



LES CONTACTS, EN FONCTION DU LIEU D'HABITATION

Le Pact de l'Isère

Renseignements : Lydie Cottet, 04 76 12 11 14.

Permanences :

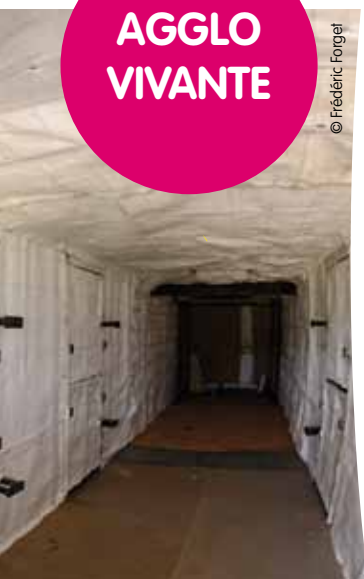
- Mairie de Bourgoin Jallieu, le 2^e mardi du mois de 10 h 30 à 12 heures.
- Centre social, avenue Général de Gaulle, à La Verpillière, à partir du 24 janvier, le 4^e mardi du mois de 10 h 30 à 12 heures.

Habitat et Développement

Renseignements : Marie-Laure Marrali, 06 81 22 72 81.

Permanences :

- Mairie de les Éparres, le 2^e mardi du mois de 14 heures à 15 h 30.
- Galerie du temple, à côté de la mairie, à Saint-Alban de Roche, le 2^e lundi du mois de 10 h 30 à 12 heures.



© Frédéric Forget



© Frédéric Forget

Sulitec et son caisson simulateur de feu



Solutions textiles d'avenir

Polytrame et Sulitec, deux PME du Nord-Isère, investissent dans des projets ambitieux. La contribution financière de la CAPI incarne sa volonté de soutien à l'innovation. Au-delà, il s'agit de contribuer à l'ancrage d'un tissu économique performant sur notre territoire.

La CAPI a acté sa stratégie de soutien à l'innovation en adhérant, en 2010, aux pôles de compétitivité Tenerrdis et Techtera (textiles techniques et matériaux souples de la Région Rhône-Alpes). « Ces regroupements d'entreprises visent à partager des projets, à créer des passerelles entre la recherche publique et privée, et donc à favoriser la performance économique ce qui

permet d'éviter les délocalisations et de créer des emplois, » commente Annick Arnold, Vice-présidente de la CAPI. C'est pour cela que les pôles de compétitivité bénéficient de subventions publiques.

Soutenir la recherche et les PME innovantes est une volonté forte de la CAPI. Elle l'a récemment prouvé en versant une contribution de 20 000 euros à deux entreprises nord-iséroises engagées dans des projets comprenant une forte part de recherche & développement : Polytrame et Sulitec.

POLYTRAME

Aujourd'hui installée à Saint-Savin, la société créée à Jallieu dans les années 1930 a su faire évoluer son activité originelle de tissage en se spécialisant dans des produits techniques. Polytrame conçoit et fabrique notamment des solutions pour la filtration industrielle. En 2006, la PME est reprise par Jérôme Raillard, un jeune PDG qui poursuit la diversification des produits et des marchés en favorisant l'innovation et la collaboration en réseaux, en adhérant notamment à Techtera ; c'est au sein de ce pôle de compétitivité que Polytrame a développé un projet innovant aux côtés de sept autres partenaires du milieu de la recherche ou de l'industrie.

Ce projet, baptisé Virtex, porte sur une nouvelle génération de filtres textiles virucides. Ceux-ci permettent de lutter contre des contaminations de masse par voie aérienne. S'appuyant sur un



© Polyframe

Polyframe (Saint-Savin)



mode de traitement de l'air innovant, ce procédé contribue à prévenir les risques d'épidémies ou de pandémies. « Virtex ouvre des perspectives importantes sur le marché de la filtration de l'air. Il vise prioritairement les bâtiments pour lesquels un niveau de biosécurité élevé est exigé tels que les établissements de santé (13 000 en France). Les industries agro-alimentaires, écoles, bâtiments commerciaux sont également ciblés », précise Jérôme Raillard. Le projet a été retenu par l'État et des fonds publics ont été débloqués via le Fonds Unique Interministériel. « La participation à Virtex est une reconnaissance importante pour Polyframe, souligne Valérie Dupont-Weller, Responsable du service Économie de la CAPI, avec un projet centré sur les textiles techniques, une filière d'excellence du territoire soutenue par la CAPI. »

SULITEC

Installée à Saint Alban de Roche depuis 2007, Sulitec conçoit et fabrique des isolants thermiques hautes températures (de 300°C à 1300°C) pour les industries lourdes, la sidérurgie, la fonderie, le nucléaire... Elle se positionne notamment sur le marché de la protection incendie avec des cloisons anti-feu et des caissons d'entraînement pour les sapeurs-pompiers qui leur permettent de se retrouver en situation réelle à plus de 950°C.

Le savoir-faire de l'entreprise et ses investissements importants lui permettent aujourd'hui

d'être partie prenante du pôle de compétitivité Techtera pour le projet SYRIMAP (Systèmes Retardateurs ou d'Ignifugeants pour le Monde d'Après), aux côtés d'industriels et de laboratoires. « SYRIMAP a pour objectif de développer de nouveaux matériaux et des produits ignifugés qui contribuent à la protection anti-feu de l'habitat grand public ou professionnel. Par exemple des revêtements de sol, des textiles de type rideau coupe-feu », explique Jacques Luminet. Sulitec est l'un des 8 partenaires, aux côtés de 3 groupes, 3 PME et 1 laboratoire. « Ce type de projet collaboratif est motivant pour une PME et lui ouvre des perspectives, note Brigitte Karyta, Vice-présidente de la CAPI. La perspective de nouveaux marchés pour l'entreprise et de création d'emplois sur le site de Saint-Alban de Roche profitera aussi au territoire. »

Polyframe

Saint-Savin

Capital : 158 000 euros

19 Salariés

Clients : Lactalis, Rians, Rhodia ou Arkema

Sulitec

Saint-Alban de Roche

Capital social :

100 000 euros

10 personnes

Clients : AREVA, Alcan, Safran, Messier-Bugatti, SNCF...

LE TRAVAIL EN RÉSEAUX



Techtera est le pôle de compétitivité des textiles techniques et matériaux souples de la Région Rhône-Alpes, leader français dans ce secteur. Ses adhérents (industriels, laboratoires de recherche, centres techniques, universités, écoles d'ingénieurs...) développent des projets de Recherche & Développement communs, avec des applications dans la santé, le bâtiment, les transports, la sécurité, les sports et loisirs. Depuis sa création en 2005, Techtera a accompagné et labellisé plus de 120 projets de R&D collaboratifs. Le pôle compte actuellement 115 adhérents, dont 80 % d'industriels.

AGGLO OUVERTE



«Natif de Bourgoin-Jallieu, j'ai découvert la Ville Nouvelle durant mes études universitaires. C'est amusant car, adolescent, je n'avais pas une bonne image de ces communes, je n'y mettais jamais les pieds sauf pour la piscine de Villefontaine ! Grâce à mon travail de recherche, une thèse sur la planification urbaine à L'Isle d'Abeau, je me suis intéressé à ce territoire voisin et cela m'a passionné. Dix ans d'études sur la Ville Nouvelle, avec une posture de chercheur et de salarié dans un Établissement Public d'Aménagement est une vraie chance dans une carrière d'urbaniste. J'ai eu un regard extérieur tout en étant partie prenante de l'aménagement du territoire.

La Ville Nouvelle est pour moi avant tout une appellation administrative et une procédure d'aménagement public qui a permis bon nombre d'expérimentations architecturales et urbaines. En revanche, je doute que les habitants s'en revendiquent. Ils habitent avant tout leur commune tout en ayant conscience qu'elle a été créée de toute pièce en très peu de temps ! Il y a aujourd'hui à prendre en charge un héritage important dont la CAPI assure désormais la maîtrise d'ouvrage. Professionnellement, c'est passionnant !» **Stéphane Rabilloud**



«Venant de Lyon, j'ai découvert la Ville Nouvelle en 2002 et la zone de Chesnes où j'ai évolué professionnellement parlant. Ma première impression a été peu agréable... seul dans mon bureau, je me demandais où j'allais bien pouvoir acheter mon journal ou déjeuner ! Ces dix dernières années, non seulement la zone logistique s'est développée mais elle s'est beaucoup améliorée sur le plan qualitatif : accès, facilités de déplacements, services offerts aux quelques milliers de gens qui travaillent ici. Sur le plan urbanistique et paysager, des efforts ont permis de créer un cadre plus agréable et d'améliorer l'image des entrepôts. Les acteurs économiques et collectivités ont pris conscience du facteur humain. La création du Pôle d'intelligence logistique en 2007 témoigne aussi de cette volonté et fédère des énergies qui se sont épanouies notamment sur le secteur de Chesnes.» **Laurent Lamatière**

Le dernier volet de l'histoire de la Ville Nouvelle s'ouvre avec un nouveau millénaire. Tout au long des années 2000, elle va continuer de grandir et de se développer. Mais elle va aussi se transformer et changer d'échelle tout en continuant de proposer une qualité de vie à ses résidents.

L'âge de raison

Cette décennie est celle de la construction politique du territoire. Les communes du Nord-Isère, dont celles de la Ville Nouvelle, travaillent à leur destin commun, sous l'impulsion de l'État. Dès 1995, celui-ci avait initié une démarche de projet baptisée «L'Isle d'Abeau 2015». Approuvé 3 ans plus tard, ce rapport livrait des pistes et des orientations pour l'avenir du territoire.

En février 1999, le Préfet de la région Rhône-Alpes et le Préfet de l'Isère invitent les collectivités à s'organiser pour les mettre en œuvre. En octobre 1999, 31 communes du Nord-Isère s'associent pour fonder le SATIN (Syndicat d'études pour l'Aménagement du Territoire de l'Isère du Nord). La future agglo est dans les esprits et bientôt dans les intentions...

VILLE NOUVELLE, POPULATION JEUNE

À l'aube des années 2000, la Ville Nouvelle est convoitée. Atout de la région, elle travaille à son rayonnement. Les personnalités se succèdent : le 17 décembre 2001, Catherine Tasca, Ministre de la culture, inaugure les Grands Ateliers (Villefontaine). En avril 2002, Wu Jianmin, Ambassadeur de Chine, visite la Ville Nouvelle, puis, en octobre, c'est Sven Svedman, Ambassadeur de Norvège. Sa situation géographique, son accessibilité, sa caractéristique «ville nature» et ses capacités de développement constituent les atouts de la Ville Nouvelle et continuent d'attirer population et en-



© U.I.W3.87/Michel Viriot

treprises. Sur les 5 communes du Syndicat d'Agglomération Nouvelle (L'Isle d'Abeau, Four, Saint-Quentin-Fallavier, Vaulx-Milieu et Villefontaine), le nombre d'habitants a été multiplié par 10 ; il est passé de 4100 habitants en 1968 à près de 41 800 en 2003. En 30 ans, 12 000 logements ont été construits dont la moitié en habitats individuels mais aussi deux tiers en logement social, surtout à Villefontaine. La Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau est la 3^e ville la plus jeune de France, avec 40 % de sa population âgée de moins de 20 ans !

Pour améliorer les conditions de vie dans les quartiers, 5 communes (Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Saint-Quentin-Fallavier, La Verpillière et Villefontaine) s'engagent en 2000 dans un contrat de ville, soutenu par la Région, le Département et l'État.

ESSOR ÉCONOMIQUE

Avec 450 entreprises, la Ville Nouvelle s'affirme aussi comme un pôle d'emplois qualifiés. On dénombre un peu plus de 16 000 actifs majoritairement ouvriers ou employés. L'industrie représente un quart des emplois générés. Tout au long des années 2000, la croissance économique va se poursuivre grâce à l'implantation de nouvelles entreprises. De grands groupes s'installent sur notre territoire.

La zone d'activités économiques de Chesnes, à Saint-Quentin-Fallavier et à Satolas-et-Bonce,

connait un important développement. Quelque 2 millions de mètres carrés sont dédiés à la logistique, reconnue comme un enjeu majeur de développement. En 2009, la création du Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud (PIL'Es) illustre cette volonté de travailler en réseau et sur des projets qui vont bien plus loin que la multiplication d'usines logistiques. Sur ce secteur géographique, on agit aussi sur le volet écologique ; en 2009, un « puits de carbone », le troisième en France, est créé à Chesnes avec 1 000 plants d'arbres sur 10 hectares.

La construction durable est une autre filière d'excellence du territoire. En 2007 est né le Pôle d'Innovations Constructives (PIC) dont la vocation est de contribuer à la diffusion de solutions innovantes en matière de construction. En fédérant l'ensemble des acteurs de la filière, il vise là aussi à créer une intelligence collective.

Toutes ces actions profitent au territoire et à sa vitalité économique. En 2010, l'EPANI gère 15 ZAC (zones d'aménagement concerté). Son service Marketing s'emploie, aux côtés de la CCI Nord-Isère et d'autres partenaires, à promouvoir un territoire géographiquement attractif.

GRANDS PROJETS

Il s'agit pour les collectivités et pour l'EPIDA d'accompagner ce développement en matière d'urbanisme. Ce sont des kilomètres de voiries, des

AGGLO OUVERTE

milliers de câbles, des voies de bus, des parkings, des raccordements... mais aussi des questions paysagères, des considérations architecturales, des plans et des autorisations, des études techniques, des permis de construire !

Dans les années 2000, ce territoire se construit pas à pas, logement après logement, mais aussi grâce à des équipements structurants qui vont marquer la vie des résidents. En 2006, le théâtre du Vellein ouvre ses portes à Villefontaine (532 places de spectacles, des têtes d'affiche nationales). L'année suivante, la nouvelle piscine de Fondbonnière, à L'Isle d'Abeau, est inaugurée. En 2010, la zone d'activités commerciales de La Maladière, à l'entrée de Bourgoin-Jallieu, attire des enseignes nationales (Castorama, Cultura,...).

En mai 2011, le centre hospitalier Pierre-Oudot accueille ses premiers patients sur la ZAC de la Maladière. C'est l'établissement phare du Médipôle qui, avec 700 lits au total, concerne un bassin de population de 200 000 habitants. Les études avaient été lancées dès 2004, suivies en 2008 de l'ouverture de la clinique Saint-Vincent de Paul puis du Centre psychothérapique du Nord-Dauphiné. Le Médipôle illustre aussi la prise de conscience des collectivités locales de la nécessité de travailler ensemble, sur un équipement qui rayonne au-delà de la Ville Nouvelle.

L'offre en logements pour les habitants s'est également développée, avec, il faut le mentionner, des programmes «basse consommation» ou de maisons à énergie positive ainsi que la création du premier éco-quartier de l'agglo (Chapelle Saint-Germain, à L'Isle d'Abeau). Comme ailleurs en France, on prend en compte les considérations liées au développement durable, on essaie de densifier l'habitat, on mixe les usages (habitat et tertiaire), on favorise les modes de déplacements doux, on construit des parkings-relais pour limiter l'usage de la voiture, on monte des projets autour des gares... C'est une agglo durable qui se façonne ici.

DE LA VILLE NOUVELLE À L'AGGLO

Dans les années 2000 et après 30 années de construction, l'État s'est à nouveau intéressé à la Ville Nouvelle. Il y a eu la nécessité de préparer l'avenir et de confier aux collectivités locales les clés du territoire, après les avoir incitées à se fédérer.

Le 31 décembre 2005 est une date symboliquement forte ; c'est la fin officielle de l'opération d'intérêt national (OIN) qui fixait le statut de Ville Nouvelle. L'outil d'aménagement de l'État, l'EPIDA devient en 2009 l'EPANI (Établissement public d'aménagement Nord-Isère) dont la fermeture officielle est fixée au 31 décembre 2011.

En 2007, l'État consacre dans une démarche de planification régionale (la Directive Territoriale d'Aménagement) le territoire Nord-Isère comme étant le «Troisième pôle de l'aire métropolitaine lyonnaise», avec Lyon et Saint-Étienne, devant permettre d'organiser la croissance (économique, démographique, etc.) de la région de Lyon. Cela suppose de constituer une agglomération élargie sur le Nord-Isère, intégrant en plus de la Ville Nouvelle les communes urbaines importantes comme Bourgoin-Jallieu et La Verpillière. Les élus se mobilisent autour de cet enjeu commun, surpassant leurs réticences ou leurs anciennes querelles. Ils ont compris la nécessité de s'unir, au nom d'un territoire qu'ils aiment et qu'il faut rassembler pour être reconnu des grands voisins lyonnais et grenoblois.

Le 30 décembre 2006, le Préfet de l'Isère prononce la transformation-extension du Syndicat d'Agglomération de la Ville Nouvelle (SAN) en Communauté d'Agglomération. Le 1^{er} janvier 2007, la CAPI est créée, rassemblant 20 communes. Avec 98 000 habitants, elle est la 3^e intercommunalité la plus peuplée de l'Isère.

VERS L'AGGLO DURABLE

La candidature du Nord-Isère à la labellisation de «Grand Projet Rhône-Alpes», autour de l'axe fédérateur d'une «agglomération durable», a été présentée en octobre 2008 et obtenue en 2010. La Ville Nouvelle a contribué à accueillir des habitants motivés par la qualité de vie de la ville à la campagne. Ils sont aujourd'hui les acteurs du développement d'un territoire qui se hisse désormais au niveau des métropoles régionales que sont Lyon, Saint-Étienne et récemment l'agglomération de Vienne pour former avec elles un pôle métropolitain.



Projet écoquartier de Champoulant

© Ville de l'Isle d'Abeau / Ecoquartier Champoulant
suite EUROPLAN 10 / EPANI - Moatiz & Pele

«À Villefontaine, le premier contrat de ville a été signé en 2000. L'idée, c'est de travailler à réduire les écarts entre les quartiers, de trouver un meilleur équilibre social et urbain. Nous essayons d'amener des réponses en impliquant le plus possible les habitants et en invitant les institutions à prendre leur place dans les quartiers.

Aujourd'hui, un important projet de Rénovation urbaine est en œuvre à Villefontaine. Quartiers atomisés, architecture «en dalle», espaces publics dégradés, il était temps de redonner vie au quartier Saint-Bonnet et de lui restituer sa fonction de centre-ville. 30 ans après la création de la Ville Nouvelle, on s'est en effet rendu compte de ce qui n'avait pas fonctionné. Ce projet de recomposition urbaine, qui va mixer les types d'habitats, va aussi relancer l'activité commerciale. C'est un pari, et un projet passionnant d'évolution de l'ex-Ville Nouvelle.» **Paul Vourlat**



«En 1992, j'ai été embauché par VFD, la société exploitante du réseau IDABUS. À l'époque, il n'y avait que 3 lignes, elles sillonnaient les communes de la Ville Nouvelle. En 2003, IDABUS a fusionné avec le TUB de Bourgoin-Jallieu, donnant naissance au réseau Ruban. Nous sommes aujourd'hui 10 fois plus de conducteurs.

Au fil des années, le réseau s'est étoffé, plus de lignes, plus de rotations, plus de véhicules. Nous avons vu une grosse évolution au niveau des bus, avec des progrès comme la climatisation et la billettique embarquée... mais aussi plus d'électronique. Les anciens bus de l'époque étaient plus faciles à dépanner ! Évidemment, j'ai vu le territoire se développer, des nouveaux quartiers se créer, des équipements sportifs et culturels se construire. Nous avons des flux de voyageurs toute la journée. Avec le coût de l'essence et les remboursements d'employeurs, les gens sont incités à prendre les transports de commun.»

Gilles Petiet

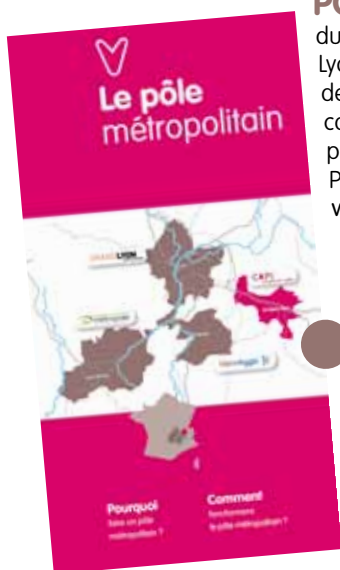


«Quand nous avons installé notre restaurant ici, au cœur de la zone logistique de Saint-Quentin-Fallavier, l'idée était d'apporter une prestation de qualité à une clientèle d'affaires. Avec mon frère, nous avons démarré à six, trois en cuisine, trois en salle ! S'installer ici en 1996, au cœur des entrepôts, était un pari, nous l'avons relevé en misant sur la qualité et surtout le service offert, une salle respectant la confidentialité des échanges d'affaires, la capacité à servir un repas complet en 45 minutes, des services sur-mesure... et le sourire de la patronne ! Nous avons assisté au développement de la zone logistique, plus ouverte, plus communicante avec l'extérieur, plus structurée et plus conviviale. Si le Frantony est rempli le midi, grâce à une clientèle fidèle, nous ouvrons également le soir depuis 8 mois, pour régaler les habitants du territoire. Un nouveau pari, 15 ans après !» **Fransceca Namia**



«Nous nous sommes installés à l'Isle d'Abeau en avril 2000, avec nos 3 enfants. Résidant à Lyon, nous avions le projet de faire construire une maison et c'était impossible vu les prix de l'immobilier. Nous voulions devenir propriétaires de notre logement et bénéficier d'une meilleure qualité de vie et en arrivant ici, c'était vraiment le sentiment d'aller vivre à la campagne ! D'ailleurs autour de notre maison, il y avait des champs. Bien sûr, les constructions se sont multipliées aux alentours mais nous avons toujours l'impression de profiter de la nature. Et puis les équipements se sont développés, des centres commerciaux, des services pour les enfants, des possibilités d'études quand ils ont grandi. Je ne savais pas que nous venions vivre dans une «Ville Nouvelle» mais nous ne l'avons jamais regretté surtout qu'il est très facile aujourd'hui de se déplacer vers les autres centres urbains.» **Corinne Restivo**

ICI, MAINTENANT



POUR ALLER PLUS LOIN La création du pôle métropolitain est attendue pour le printemps 2012. Réunissant la Communauté urbaine de Lyon (Grand Lyon), les Communautés d'agglomération de Saint-Étienne Métropole, Porte de l'Isère (CAPI), et du Pays Viennois (ViennAgglo), ce syndicat mixte nouveau confortera la coopération métropolitaine mise en place dès octobre 2009. Une plaquette explicative très pédagogique a été réalisée.

Pour télécharger la plaquette :

www.capi-agglo.fr/Acces-directs/Actualites/Le-Pole-metropolitain

ET DE 50 000 !

Le 16 décembre dernier, le Théâtre du Vellein a accueilli son 50 000^e visiteur de l'année !



LA NUIT EST BLEUE

Le Plan lumière de la CAPI s'intéresse à l'éclairage nocturne du territoire, avec le souci de l'adaptation aux usages et aux besoins, et celui de la limitation des consommations énergétiques. Un certain nombre de giratoires va bénéficier d'un éclairage public de lumières bleues (les ronds-points des RD 1006 et RD 1085) afin de mettre en valeur cet axe structurant pour notre territoire.

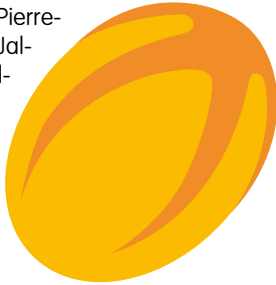
Dans le but de diminuer les consommations électriques, les éclairages seront progressivement modulés en fonction de certaines tranches horaires ; l'intensité lumineuse sera abaissée de 23 heures à 5 heures du matin environ. Une première tranche de travaux est en cours sur 5 giratoires et sera complétée courant 2012 et 2013 par 2 nouvelles tranches concernant 9 autres giratoires.



SOLUTION BLEUE ET VERTE Un équipement «Degrés Bleus Eau Chaude» a été inauguré lundi 5 décembre dernier à la piscine Saint-Bonnet de Villefontaine. Mise au point par la Lyonnaise des Eaux Rhône-Alpes-Auvergne, cette solution innovante récupère la chaleur des eaux usées pour préchauffer les eaux saines. Elle est à la fois économique et écologique (jusqu'à 50 % d'économie de la facture énergétique de production d'eau chaude sanitaire, une diminution de l'empreinte environnementale, une suppression des gaspillages). Ainsi, la piscine Saint-Bonnet, gérée par la CAPI, s'inscrit dans une logique de développement durable, tout en maîtrisant ses coûts de fonctionnement et son budget.



GRAINES DE CHAMPION Pour la 4^e fois, la Fédération Française de Rugby a accordé au CSBJ association l'organisation d'un match international. Il s'agit du match France/Italie des Moins de 20 ans, qui aura lieu le vendredi 3 février à 20 h 45 au stade Pierre-Rajon de Bourgoin-Jallieu. Amateurs de ballon ovale, réservez votre soirée !



BRAVO LES SPORTIFS DE L'AGGLO !

Pour sa 58^e édition, la mythique Saintélyon a réuni quelques milliers de coureurs courageux sur les crêtes des Monts du Lyonnais. Dans des conditions beaucoup moins hivernales que l'édition 2010, elle a tout de même tenu ses promesses en termes d'efforts et d'ambiance nocturne très particulière. De Saint-Étienne à Lyon, 68 kilomètres à boucler, moitié chemins, moitié bitume. Dans le cadre du G4, plusieurs personnels de la CAPI ont participé à la Saintélyon. Dans le relais à 2, Mickaël Pasero (directeur du Golf) et Stéphane Rabilloud (directeur de l'aménagement) ont terminé premiers du classement dans leur catégorie, en 4 h 57 ! Dans le relais à 4, l'équipe a fini 61^e (Hugo Nivoix, Mounir Amor, Dominique Lasseigne, Frédéric Pin). Un grand bravo pour ces performances.



TOUT À Y GAGNER Vous êtes une association ? Vous avez un projet développement durable ? Venez tenter de décrocher un chèque de 500 euros en participant au challenge intercommunal développement durable. Il suffit de composer une équipe de 8 personnes + 2 à 4 enfants et de venir défier les équipes des communes voisines sur des jeux liés au développement durable (déchets, énergie, eau, éco-construction, ...). Le challenge aura lieu sur une des communes de la CAPI le samedi 7 avril à 14 heures. Sur le site se trouvera également un espace visiteurs avec expos, stands et producteurs locaux.

Pour s'inscrire :

CAPI - Harmony GRAS - 04 74 27 28 00

Mail : challenge-dd@capi38.fr



BLOC-NOTES À compter du 1^{er} janvier 2012, l'entretien et la maintenance du réseau fibre optique du territoire seront assurés par la société BVS. Pour rappel, la CAPI est propriétaire d'un réseau de fibres optiques d'environ 42 km qui irrigue les communes de Four, Vaulx-Milieu, Saint-Quentin-Fallavier, L'Isle d'Abeau et Villefontaine. Celui-ci sert actuellement à la diffusion de la TNT gratuite pour environ 12 000 foyers. En cas de problème, contactez la hotline au 03 80 52 24 24.



sport • Loisir • Découverte

CAPI
RAID

TOUS EN CHŒUR En partenariat avec Chanson contemporaine, l'association Un chœur en Isère vous invite à un moment de détente et de plaisir en venant chanter avec 199 autres choristes les 25 et 26 février prochains à la salle polyvalente de Bourgoin-Jallieu. Le principe est de travailler quelques chants, qui seront restitués pour la famille et les amis le dimanche en fin d'après-midi. Un concert sera offert aux participants le samedi soir.

Demande de renseignements :

Mail : unchoeuensisere@yahoo.fr



À VOS BASKETS

Le 15 avril prochain se tiendra le premier raid multisports de la CAPI. Il s'agit d'un enchaînement d'activités de pleine nature et par équipe. Trois parcours sont proposés afin de solliciter une population très large : sportifs confirmés, débutants ou même des familles ! Les plus courageux s'élanceront pour 50 ou 30 km, les autres emprunteront le parcours découverte, jalonné d'ateliers ludiques. Le village départ sera au Golf public des 3 vallons (L'Isle d'Abeau). Coordonné par le service des sports de la CAPI, ce projet s'appuie sur le réseau associatif du territoire et 80 bénévoles. Plus de renseignements : raid@capi38.fr Retrouvez à partir de mi-janvier toutes les informations sur le raid sur www.capi-agglo.fr

PAR ICI



«Ce nouveau centre hospitalier permet de moderniser l'offre de soins du territoire et de l'adapter aux besoins d'une population en forte croissance, a souligné le Ministre. Ce sont plus de capacités d'accueil et des activités nouvelles.»

29 NOVEMBRE 2011

Xavier Bertrand,

Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé,

inaugure le centre hospitalier Pierre-Oudot du Médipôle

Accueil des premiers patients le 17 mai 2011

400 lits dans le centre hospitalier Pierre-Oudot

Le centre de soins de suite et de réadaptation de Virieu

Un centre de dialyse (l'Aural)

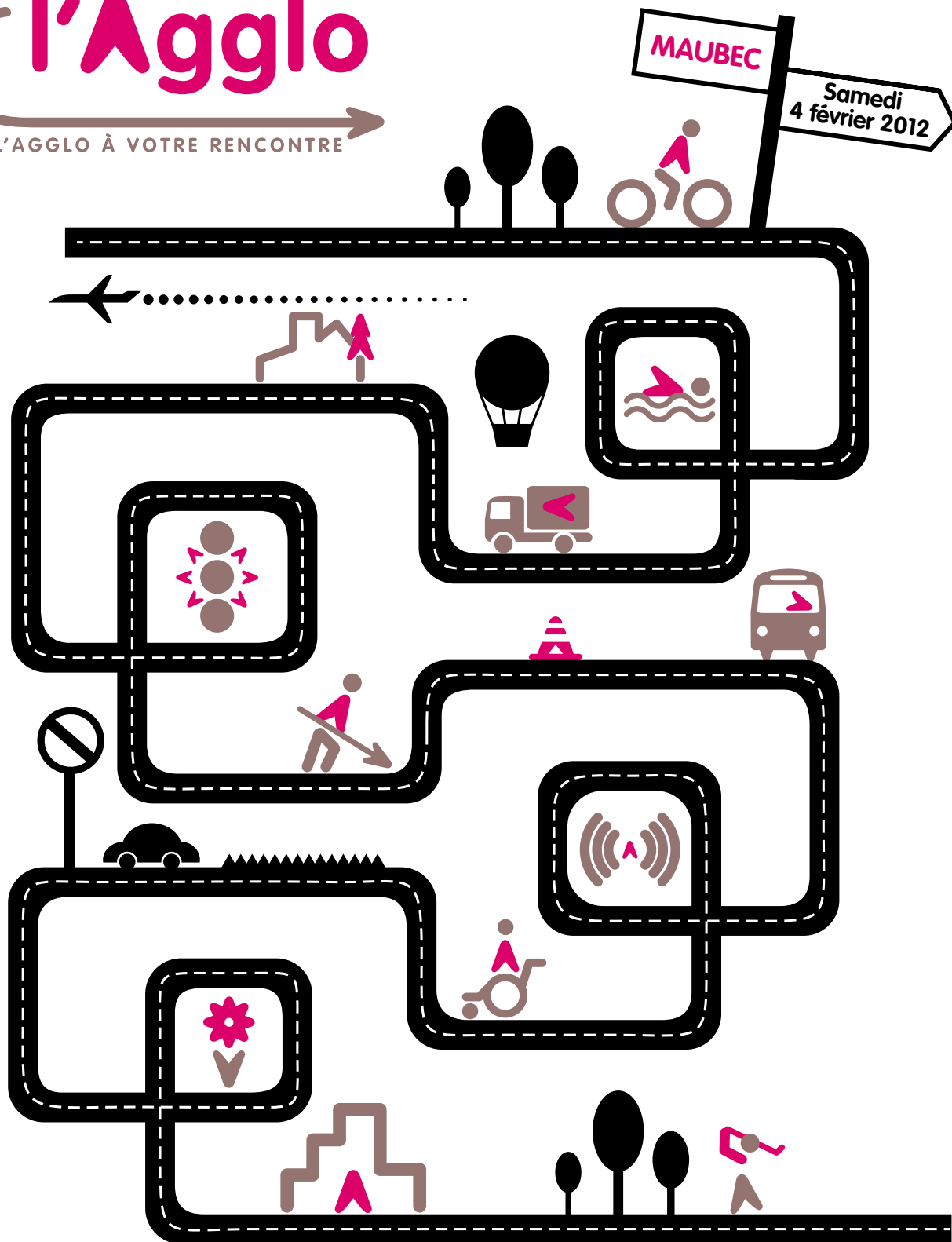
Médipôle :

- un terrain de 20 ha
- 3 établissements
- 700 lits au total



CAP sur l'Agglo

L'AGGLO À VOTRE RENCONTRE



**Animations tout public à la salle des fêtes de Maubec de 9h à 13h
(stands Petite Enfance, Culture, Transports, piscine à balles, CAPI Raid...).**

Manifestation en partenariat avec les communes
de Maubec, Chèzeneuve, Meyrié et Crachier

CAPI
L'AGGLO

5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS ! 5 ANS !

MEILLEURS 
VOEUX



2+0+1+2
= 5 ANS
déjà,
résolument enracinés
dans l'avenir